



## Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

### NOTE D'INFORMATION

NAVC/GRH/2021-035  
Diffusion générale

Bordeaux, le 18 mai 2021

Groupement des ressources humaines  
Service emploi compétences  
GRH/EC/EME/AB/2021-44860  
Affaire suivie par Madame CAYUELA-MOLINA

**Objet :** Avis de vacance de postes

**PJ :** 2 fiches de poste

Les règles encadrant la mobilité interne au sein de l'établissement s'inscrivent dans le respect des lignes directrices de gestion présentées en comité technique le 28 janvier 2021. Ces dernières, et plus particulièrement la fiche n°2 et ses annexes, sont consultables sur l'intranet dans la rubrique « documents cadres ».

Je vous informe que ce tour de mobilité est consacré aux mouvements des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels. 31 postes sont ouverts à la mobilité au sein du service départemental d'incendie et de secours de la Gironde :

➤ 2 postes de chef(fe) d'agrès tout engin sont ouverts à la mobilité avec avancement de grade (conformément au protocole d'accord syndical permettant l'ouverture d'une possibilité de nomination pour 5 départs d'adjudants).

Les agents remplissant les conditions pour une nomination au grade d'adjutant pourront faire acte de candidature au moyen de l'imprimé « **Fiche de candidature – demande de mobilité interne sur emploi type sur postes ouverts** » (annexe F2A2-b).

Pour rappel, au regard de l'article 13 du décret n°2012-521 peuvent être promus au choix au grade d'adjutant les sergents justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'un an d'ancienneté dans le 4e échelon et de quatre ans de services effectifs dans leur grade ainsi que de la validation de la totalité des unités de valeur de la formation à l'emploi de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe.

La date de nomination interviendra le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et la date d'affectation le 28 décembre 2021.

Groupement territorial centre-est (1 poste)				
Affectation	Nbre	Grade / Conditions	Emploi	Régime de service
BASSENS	1	Sergent remplissant les conditions de nomination au grade d'adjutant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	133 X 12h diurnes et nocturnes (week-end et jours fériés inclus)

Groupement territorial nord-est (1 poste)				
Affectation	Nbre	Grade / Conditions	Emploi	Régime de service
SAINT SAVIN	1	Sergent remplissant les conditions de nomination au grade d'adjutant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	133 X 12 h diurnes (week-end et jours fériés inclus)

➤ 29 postes de chef(fe) d'agrès tout engin ou de chef(fe) d'agrès une équipe sont ouverts simultanément à la mobilité simple des sous-officiers afin que les mouvements opérés n'affectent pas l'effectif de sous-officier requis pour le fonctionnement normal des centres de secours. Cette disposition doit permettre de donner une plus grande lisibilité et faisabilité dans les affectations et les choix retenus par l'administration.

Les agents pourront postuler sur les postes déclarés vacants en formulant 3 choix maximum et/ou sur un poste occupé de leur choix à l'aide de l'imprimé « *Fiche de candidature – demande de mobilité interne sur emploi type sur postes ouverts et/ou postes occupés* » (annexe F2A2-a).

La date d'affectation est envisagée pour le 28 décembre 2021.

Groupement territorial centre centre (7 postes)				
Affectation	Nbre	Grade	Emploi	Régime de service
BRUGES	3	Adjudant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	133 X 12h diurnes et nocturnes (week-end et jours fériés inclus)
	4	Sergent	Chef ou Cheffe d'agrès une équipe	

Groupement territorial centre-est (3 postes)				
Affectation	Nbre	Grade	Emploi	Régime de service
BASSENS	3	Sergent	Chef ou Cheffe d'agrès une équipe	133 X 12h diurnes et nocturnes (week-end et jours fériés inclus)

Groupement territorial centre-ouest (18 postes)				
Affectation	Nbre	Grade	Emploi	Régime de service
MERIGNAC	3	Adjudant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	133 X 12h diurnes et nocturnes (week-end et jours fériés inclus)
	4	Sergent	Chef ou Cheffe d'agrès une équipe	
SAINT MEDARD-EN-JALLES	2	Adjudant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	
	2	Sergent	Chef ou Cheffe d'agrès une équipe	
VILLENAVE D'ORNON	3	Adjudant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	
	4	Sergent	Chef ou Cheffe d'agrès une équipe	

Groupement territorial nord-ouest (1 poste)				
Affectation	Nbre	Grade	Emploi	Régime de service
VENDAYS-MONTALIVET	1	Adjudant	Chef ou cheffe d'agrès tout engin	133 X 12 h diurnes (hors week-end et jours fériés)

L'annexe F2A1 de la fiche n°2 des lignes directrices de gestion fixe les conditions de recevabilité des candidatures ainsi que les critères de sélection des candidatures recevables. Toutefois et en prévision de certaines évolutions futures apportées aux lignes directrices de gestion, une mobilité récente et inférieure à 3 ans ne conduira pas l'administration à émettre un avis défavorable pour une mobilité avec avancement.

Si les choix opérés sur les postes déclarés vacants entraînent des vacances sur des postes non ouverts, les candidatures « libres » exprimés sur ces postes seront alors étudiées sur la base des mêmes critères de sélection.

Pour faire acte de candidature et selon le cas, les agents devront impérativement utiliser l'un des formulaires mentionnés ci-dessus en ligne sur l'intranet dans la rubrique *Formulaires > Formulaires GRH*.

Une fois la candidature saisie en ligne, les agents devront l'enregistrer puis la transmettre à leur chef(fe) de centre ou chef(fe) de service qui poursuivra l'instruction de la demande avant de la transmettre au (à la) chef(fe) de groupement afin que ce(cette) dernier(ière) émette son avis préalablement à l'envoi au groupement des ressources humaines.

**☛ Les sergents qui postuleront à la fois sur l'un des postes ouvert à la promotion et sur l'un des postes ouvert à la mobilité simple devront donc remplir deux candidatures distinctes.**

Il est demandé aux candidats de porter une attention particulière aux éléments renseignés sur la fiche de candidature. En effet, les éléments communiqués par les candidats permettent, dans un premier temps, d'étudier la recevabilité de la candidature puis, dans un second temps, d'opérer un classement parmi toutes les candidatures enregistrées pour un même poste. Aussi, toute information volontairement erronée ou sciemment omise pourra entraîner l'annulation de la candidature.

Les candidats pourront utilement se rapprocher de leur chef(fe) de centre et de groupement pour connaître les avis formulés sur leur candidature.

Le terme de rigueur pour la transmission des candidatures au groupement des ressources humaines est fixé au **4 juin 2021**.

**Le Directeur Départemental,**



**Contrôleur Général  
Jean-Paul DECELLIERES**

**Destinataires :**

- Tous chefs de pôle
- Tous chefs de groupement
- Chefs de CIS
- Syndicats

## FICHE DE POSTE CHEF D'AGRES TOUT ENGIN

<b>EMPLOI</b>	FAMILLE D'EMPLOIS : AGENT D'APPLICATION – CHEF D'AGRES TOUT ENGIN
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	FILIERE SAPEURS-POMPIERS CADRE D'EMPLOIS DES SOUS OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS CATEGORIE C
<b>AFFECTATION</b>	PÔLE TERRITOIRES GROUPEMENT TERRITORIAL CENTRE DE SECOURS LIEU DE TRAVAIL :
<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE</b>	Chef(fe) de centre
<b>MISSION</b>	Commandement du personnel affecté à un véhicule d'intervention dans le cadre des opérations de secours
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la responsabilité d'un agrès et le commandement de l'équipage affecté</li> <li>- Diriger le personnel sous sa responsabilité durant l'opération de secours</li> </ul>
<b>TACHES PRINCIPALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anime et coordonne les missions du personnel durant les interventions en mettant en œuvre et en faisant appliquer les procédures de déroulement des opérations</li> <li>- Évalue la gravité de l'événement et maintient le niveau opérationnel de l'équipage en élaborant le processus de la manœuvre, en la faisant exécuter et en contrôlant son exécution</li> <li>- Garantit la sécurité des personnels en intervention</li> <li>- Suit le conditionnement du véhicule et le réapprovisionnement après intervention et contrôle les équipements et les matériels</li> <li>- Veille à la protection des lieux et des intervenants lors des opérations de secours</li> <li>- Rédige les rapports d'intervention</li> <li>- Rend compte à son supérieur hiérarchique</li> </ul>
<b>TACHES SECONDAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à l'entretien des locaux de vie et de travail</li> <li>- Participe à la réalisation de tâches administratives ou de travaux divers</li> </ul>

---

**COMPETENCES****Connaissances métier :**

- Expérience professionnelle
- Connaissances des techniques de management et de commandement
- Connaissance de l'ensemble des matériels réglementaires
- Maîtrise des procédures et règlements opérationnels

**Qualités requises :**

- Disponibilité
  - Rigueur
  - Sens des responsabilités
  - Sens du management et du relationnel
- 

**CONDITIONS  
D'EXERCICE DU  
POSTE****REGIME DE TRAVAIL :** Régime cyclique - Temps complet (35/35<sup>ème</sup>)

Recueil sur le temps de travail en vigueur

**CONDITIONS DE TRAVAIL :** Déplacements sur le département et parfois à l'extérieur sur des missions spécifiques.

## FICHE DE POSTE CHEF D'AGRES UNE EQUIPE

<b>EMPLOI</b>	FAMILLE D'EMPLOIS : AGENT D'APPLICATION – CHEF D'AGRES UNE EQUIPE
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	FILIERE SAPEURS-POMPIERS CADRE D'EMPLOIS DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS CATEGORIE C
<b>AFFECTATION</b>	PÔLE TERRITOIRES GROUPEMENT TERRITORIAL CENTRE DE SECOURS LIEU DE TRAVAIL :
<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE</b>	Chef(fe) de centre
<b>MISSION</b>	Commandement du personnel affecté à un véhicule d'intervention armé par trois agents maximum dans le cadre des opérations de secours
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la responsabilité d'un agrès et le commandement de l'équipage, composé de trois agents maximum, affecté</li><li>- Diriger le personnel sous sa responsabilité durant l'opération de secours</li></ul>
<b>TACHES PRINCIPALES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Anime et coordonne les missions du personnel durant les interventions en mettant en œuvre et en faisant appliquer les procédures de déroulement des opérations</li><li>- Évalue la gravité de l'événement et maintient le niveau opérationnel de l'équipage en élaborant le processus de la manœuvre, en la faisant exécuter et en contrôlant son exécution</li><li>- Garantit la sécurité des personnels en intervention</li><li>- Suit le conditionnement du véhicule et le réapprovisionnement après intervention et contrôle les équipements et les matériels</li><li>- Veille à la protection des lieux et des intervenants lors des opérations de secours</li><li>- Rédige les rapports d'intervention</li><li>- Rend compte à son supérieur hiérarchique</li></ul>
<b>TACHES SECONDAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participe à l'entretien des locaux de vie et de travail</li><li>- Participe à la réalisation de tâches administratives ou de travaux divers</li></ul>

---

**COMPETENCES****Connaissances métier :**

- Expérience professionnelle
- Connaissances des techniques de management et de commandement
- Connaissance de l'ensemble des matériels réglementaires
- Maîtrise des procédures et règlements opérationnels

**Qualités requises :**

- Disponibilité
  - Rigueur
  - Sens des responsabilités
  - Sens du management et du relationnel
- 

**CONDITIONS  
D'EXERCICE DU  
POSTE**

REGIME DE TRAVAIL : Régime cyclique - Temps complet

Recueil sur le temps de travail en vigueur

CONDITIONS DE TRAVAIL : Déplacements sur le département et parfois à l'extérieur sur des missions spécifiques.